



REPAS OU BON DE NOËL

OFFERT PAR LE CCAS

Un bon d'achat alimentaire dont la distribution aura lieu le samedi 6 décembre 2025 à la mairie ou l'annexe de 9h30 à 12h.

OU

Un repas qui se déroulera au Centre Gérard Philipe le dimanche 14 décembre 2025 à 12h.

Conditions d'attribution :

- résider sur la commune et avoir 70 ans ou plus dans l'année en cours.
- se présenter en Mairie ou à l'Annexe, munie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) afin de remplir un formulaire d'inscription et **faire valider son choix avant le 14 novembre 2025.**

UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION doit être rempli obligatoirement sinon votre inscription ne sera pas valide.

